

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 4 novembre 2020

Présents : Mmes, Marie-Odile MAINGUET, Armelle BIDAULT, Marianne CHAMBARD, Hélène ECOIFFIER, Evelyne SOLLER, Dominique LAMY, Brigitte FERRY- DAESCHLER, Mrs Christophe RACLE, Nicolas BALDOIN, Jean-Pierre GUY-COICHARD, Guillaume TISSOT, Alexandre VERNAZ, Michaël SORNAY, Olivier BLANC, Jacques BOLOT

Absent(e)s excusé(e)s: Michaël SORNAY

Secrétaire de séance : Marianne Chambard

Convocation : le 28 octobre 2020

Droit de préemption urbain, parcelles chemin du Lavoir Mme De Geoffroy

Le conseil prend connaissance de la demande de DPU déposée par Maître Laurent PONTIROLI, notaire à Lons Le Saunier, relative à la vente de la maison cadastrée parcelle AA 158 159 160 et 161 sises 140 chemin du Lavoir.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de ne pas préempter et autorise la Maire à signer cette demande de DPU.

Réflexion sur l'aménagement sur l'Hautrou

En repartant du document établi par le CAUE en octobre 2018, la discussion se fait autour des modifications qu'il faudrait apporter à l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) n° 2. Un certain nombre de questions se pose quant aux possibilités d'exigences que l'on peut imposer dans une OAP : phasage du projet, exigence sur des logements sociaux, nombre maximum de logements sur la parcelle, possibilité pour la commune de préempter, exigence sur la qualité environnementale des bâtiments ...

Il est décidé de demander un rendez-vous à Monsieur Nicod de la DDT afin de nous éclairer sur nos possibilités.

Questions diverses

- Demande de subvention de la part de la Banque Alimentaire du Jura : accord pour donner une aide, montant à confirmer au prochain conseil municipal.

La séance s'est tenue dans le respect des gestes « barrière » prévu dans cette période de crise sanitaire.

Attention prochain conseil le lundi 9 novembre à 20h30.

La séance se tiendra sans public.